

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à chaque élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique :

La formation théorique portant sur les questions « d'entraînement au code » ou via internet (option d'accès) et la formation portant sur les thématiques spécifiques se déroulent collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Parcours pratique :

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler en ville, rase campagne, autoroute, de nuit (hiver), utilisation du GPS.

L'enseignement se fera en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur la journée.

Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions, cela s'appelle l'écoute pédagogique. Vous apprenez en observant les autres élèves.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

FORMATION THEORIQUE : CODE

1 ^{er} jour :	8H00 - 12H00	CODE
	13H00 - 17H00	CODE
2 ^{ème} jour :	8H00 - 12H00	CODE
	13H00 - 17H00	CODE

Examen à terme.

* SI LE CODE EST FAVORABLE :

- DEROULEMENT DE LA FORMATION PRATIQUE :

5 jours de pratique
8H00 - 12H00 / 13H00 - 17h00

* SI LE CODE EST DEFAVORABLE :

Le candidat reviendra effectuer 1 journée de révision et réservera une nouvelle date pour son examen ou bien choisira de se représenter au plus tôt (48h) sans effectuer de révision.

S'il désire des journées supplémentaires, elles seront payantes au tarif de 30 euros la journée.

Le candidat ne débutera pas sa formation pratique tant que le code ne sera pas obtenu.

CONTENU DU STAGE

THEMES ABORDES :

THEORIE :

- La circulation routière : *signalisation routière, les intersections, circuler, la vitesse, croiser et dépasser, stationner et s'arrêter*
- Le conducteur : *conduire, être en état de conduire, alcool et stupéfiants*
- La route : *conduire dans des conditions difficiles, conduire sur autoroute, la traversée de zones dangereuses*
- Les autres usagers : *le partage de la rue, les spécialités des autres usagers*
- Notions diverses : *documents administratifs, chargement, permis à points, infractions et sanctions, porter secours, s'installer au poste de conduite, entrer et sortir du véhicule, installation des passagers adultes et enfants, nouvelles aides technologiques, fonctionnement, entretien et dépannage*
- Eco-conduite - Ecomobilité

PRATIQUE

- Manœuvres
- Connaissances mécanique succinctes
- Démontage d'une roue
- Ville
- Itinéraire voyage école comprenant
 - *ville
 - *route
 - *montagne
 - *autoroute

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE DE LA FORMATION : Permis B (VL) Apprentissage Anticipée de la Conduite.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS : Futurs conducteurs véhicule < 3.5, âgés d'au moins 15 ans

OBJECTIFS :

Être capable de lire et interpréter les règles du code de la route (ETG)

Être capable de maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul

Être capable d'appréhender la route et circuler dans les conditions normales

Être capable de circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Être capable de pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

EVALUATION DE DEPART

Permet d'établir une durée de formation adéquate, valider l'inscription du candidat et établir le contrat.

CONTACT : C.E.R.LE

Circuit de Ledenon
30210 LEDENON

Florence DUMAS

04.66.37.15.31 / 06.83.92.17.88

secretariat@cerledenon.fr

DUREE : 2 jours théorie : 16 h + Examen

5 jours conduite : 40 h (20h00 individuelles + 20h écoute pédagogique)

TOTAL Formation : 56 h

2 Rendez-vous pédagogiques : 3h00 chacun

TARIFS : à partir de 1 898.00 euros

Forfait saisie ANTS 40.00 euros

Redevance ETG 30.00 euros

Rendez-vous pédagogique 150.00 euros

HORAIRE ET LIEU : 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00 2 jours (code)

8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00 5 jours (conduite)

CIRCUIT DE LEDENON

30210 LEDENON

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 15 candidats maximum (code)

Groupe de 2 candidats (conduite)

MODALITE DE LA FORMATION : Présentiel

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation au fur et à mesure de la progression.

Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences avec livret de suivi de formation.

Évaluation finale sanctionnée par le passage de l'examen par les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière après avoir parcourus 3000 km minimum sur 1 année minimum et à partir de 17 ans.

MOYENS

Véhicule léger équipé en double commandes conforme.

Salle de cours équipée d'un ensemble multimédia.

VALIDATION

- Permis de conduire B si réussite à l'examen en fin de parcours de conduite accompagnée.
- Niveau : Sans niveau spécifique

COMPÉTENCES ET/OU HABILITATIONS REQUISES POUR L'ANIMATION

Formateur qualifié Titulaire du diplôme pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière groupe léger, Niveau IV.

Formateur titulaire d'une autorisation d'enseigner à jour.

Permis de conduire du formateur à jour pour la catégorie permis B.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Cours avec formateur ETG, DVD (Rousseau, ENPC, Ediser), carte murale REMC

Livret de suivi, fiche de suivi

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

AGRÉMENTS

Auto-école : E0203002340 Délivré pour une durée de 5 ans par le préfet du GARD.

Formation continue : 91300104530 Délivré par la DIRECCTE OCCITANIE

Les numéros d'agrément doivent obligatoirement figurer sur toute documentation ou publicité

LABEL QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE du 20/05/2022

Certification QUALIOPi le 13/07/2023

ADMINISTRATIF

Enregistrement et validation du dossier sur ANTS

ACCESSIBILITÉ

Les personnes atteintes d'un handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

LA FORMATION THEORIQUE (code)

OBJECTIFS : Etre capable de lire et interpréter les règles du code de la route (ETG)

La formation théorique porte sur des notions concernant le code de la route (la circulation, la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur).

Cette formation se fait sur un support DVD avec un enseignant en salle de code.

La méthodologie

La pédagogie sera active, elle alternera les informations et connaissances qu'apportent le formateur diplômé et les différents supports pédagogiques, soient : DVD, diapositives, supports papier, maquettes, ...

Durée :

2 jours soit 18h00 de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

La formation théorique porte sur 10 thèmes :

La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter) ;

Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur) ;

La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses) ;

Les autres usagers (partage de la route) ;

Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions) ;

Les premiers secours (protéger, alerter et secourir) ;

Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite) ;

La mécanique et les équipements (entretien et dépannage) ;

La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements) ;

L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite).

Les cours thématiques

Les cours thématiques sont dispensés dans la salle de code de l'établissement, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire du diplôme pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite.

Les thèmes abordées :

Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue et de médicament sur la conduite ;

L'influence de la fatigue sur la conduite ;

Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;

Les usagers vulnérables ;

La pression sociale ;

La pression des pneus.

LA FORMATION PRATIQUE

CONTENU DU STAGE

COMPETENCE 1 Etre capable de MAITRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser l'accélération et le freinage à diverses allures Utiliser la boîte à vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir
COMPETENCE 2 Etre capable d'APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Tourner à droite et à gauche en agglomération Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner épi, en bataille et en créneau Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
	Evaluer et maintenir les distances de sécurité

COMPETENCE 3 Etre capable de CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Croiser, dépasser, être dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
COMPETENCE 4 Etre capable de PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique	Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation, ...) Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'éco-conduite

TARIF CONDUITE ACCOMPAGNEE

La demande d'inscription ainsi que la demande de permis doivent être saisie sur le site « **ANTS** » (Agence Nationale des Titres Sécurisés) Nous réalisons ces démarches pour un montant forfaitaire de 30 euros TTC.

STAGE CODE prix forfaitaire 499.00 €

Comprenant : les frais d'inscription
les 16 heures de formation code
sur 2 jours

STAGE CONDUITE prix forfaitaire1 399.00 €

Comprenant : 20h00 de conduite individuelle + 20h00 d'écoute pédagogique sur 5 jours soit au total 40h00
1 accompagnement à l'examen

RDV Pédagogique : 3h00 150.00 euros

EN CAS D'ECHEC AU CODE

Il est prévu 2 journées de révision avant de repasser l'examen.

EN CAS D'ECHEC A LA CONDUITE

Les accompagnements à l'examen suivants seront payants soit : 55 € par examen
L'heure supplémentaire : 55 €.

Le code après son obtention, reste valable 5 ans.

INFORMATION AUX CANDIDATS

ASSR 2

L'Attestation de Sécurité Routière 2ème niveau est obligatoire pour tous les candidats au permis nés après le 1^{er} janvier 1988.

Tout candidat n'ayant pas ces documents devra s'adresser :

GRETA : 17 rue Dhuoda - 30 000 Nîmes - 04.66.04.24.50

DAFCO : Inspection Académique de Montpellier

Chantal AUVRAY : chantal.auvray@ac-montpellier.fr

JDC – Journée Défense et Citoyenneté

- **J'AI 25 ANS ET PLUS**

Je n'ai aucun document à fournir

- **J'AI ENTRE 18 ET 25 ANS**

Je dois fournir :

- le certificat de participation à la JDC (l'attestation de recensement n'est pas valable)

ou

- une attestation provisoire en instance de convocation si je n'ai pas encore participé à la JDC.

Ce document comporte obligatoirement une date de validité.

ou

- Une attestation individuelle d'exemption.

- **J'AI ENTRE 16 ET 18 ANS**

Je dois fournir :

- une attestation de recensement entre 16 ans et 17 ans.

Ou

- je fourni le certificat de participation à la JDC si j'y ai déjà participé.

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE NIMES

13 boulevard Saintenac – 30000 Nîmes

04.66.02.31.59.

COMMENT S'INSCRIRE

- Soit en remplissant et en nous renvoyant la fiche d'inscription, avec les papiers demandés.
- Soit en nous rendant visite au C.E.R.L.E

Centre d'Education Routière de Ledenon
Circuit de Nîmes-Lédenon
30210 LEDENON

Bureaux ouverts : les lundi mardi mercredi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le jeudi
de 9h00 à 13h00

Téléphone : **04.66.37.15.31**
06.83.92.17.88
Mail : secretariat@cerledenon.fr

NOTE D'INFORMATION

A l'attention des candidats devant se présenter à l'épreuve théorique générale

Depuis le 13 juin 2016 tous les candidats passant l'examen du code de la route doivent s'acquitter d'une redevance pour service rendu de **30 euros**.

Cette redevance devra être acquittée avant de passer l'examen, payable uniquement en ligne et par carte bancaire.

Pour les candidats se présentant à l'épreuve théorique générale, rechercher la liste des sites d'examens proches de chez vous des organismes privés agréés par l'état :

Groupe la Poste, Société SGS (objectifcode), Groupe VERITAS (codengo)

Le candidat devra s'inscrire directement auprès de l'organisme afin de réserver sa place d'examen sur le lieu choisi et payer la redevance.

Réservations sur les sites suivants :

➤ www.laposte.fr/le_code

Ou

➤ www.objectifcode.com

Ou

➤ www.codengo.fr

Le jour de l'examen le candidat devra se présenter avec un justificatif d'identité et l'attestation justifiant le paiement de la redevance.

INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Né(e) le : A : N° département :

Nationalité : Profession :

Demeurant :

.....

Tél. : Email :

Demande à participer aux journées de formation en vue de la préparation à l'examen du permis de conduire catégorie :

AAC Conduite accompagnée

JOINDRE A LA DEMANDE :

- 1 photocopie certificat de recensement ou attestation de la participation à la JDC (pour les candidats âgés de 16 à 25 ans)
- 1 photocopie ASSR2
- 1 photocopie de l'attestation **AM** ou permis recto-verso si vous en possédez un
- 1 « **ephoto** » (signature électronique)
- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- 1 chèque d'acompte de 400 € à titre de réservation à l'ordre du C.E.R.LE.

L'acompte ne sera encaissé que si l'évaluation valide l'inscription.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte et sera donc mis en attente.

L'acompte versé lors de l'inscription restera acquis au C.E.R.LE en cas d'annulation après dépôt du dossier.

Lors de votre inscription, assurez vous que vous n'avez jamais déposé de demande de permis de conduire auprès d'un autre établissement, si c'est le cas impérativement récupérer le CERFA 02 (l'administration nous informe de l'enregistrement des dossiers).

DATE

SIGNATURE

Attestation d'hébergement

Je soussigné(e), (hébergeur),

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à

Demeurant à l'adresse suivante :

.....

.....

(N.B. : joindre la copie d'un justificatif de domicile (*) et de la pièce d'identité)

certifie sur l'honneur héberger depuis plus de 3 mois à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, M, (hébergé(e)),

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à

Date :

Signature de l'hébergeur :

Signature de l'hébergé(e) :

(*) Liste des justificatifs de domicile admis :

- une facture de moins de 6 mois de téléphone fixe ou mobile, de gaz, d'électricité ou d'eau
- une quittance de loyer non manuscrite
- un avis d'imposition ou de non-impôts

MANDAT POUR VALIDATION SUR ANTS

Je soussigné(e)né (e) le Demeurant

.....

.....

donne mandat au C.E.R.LE Circuit de Lédenon 30210 LEDENON, pour la saisie des informations sur le site ANTS à la vue des documents que j'ai fournis, je serais tenu informé(e) par message de la progression de mon dossier. Ceci seulement dans le cadre de la demande de permis de conduire catégorie :

B - B78 - B96 - BE - C - CE - D

Fait à, le

Signature :

MANDAT POUR INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE

Je soussigné(e)né (e) le Demeurant
.....
.....

donne mandat au C.E.R.LE Circuit de Lédenon 30210 LEDENON, pour la saisie des informations sur le site des inscriptions au épreuve du permis de conduire, je serais tenu informé(e) par message. Ceci seulement dans le cadre de la demande de permis de conduire catégorie B.

Fait à, le

Signature :

LE RENDEZ-VOUS JOURNÉE POST PERMIS

Cette formation complémentaire s'adresse exclusivement aux titulaires d'un permis de conduire (A1, A2, B1, ou B) entre le 6^{ème} et le 12^{ème} mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après.

Cette formation n'est pas obligatoire mais elle permet de réduire la période probatoire, sous réserve de n'avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points.

L'objectif de cette journée post permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Période probatoire réduite :

- de 3 à 2 ans pour le titulaire d'un permis B traditionnel
- de 2 ans à 1 an et demi pour un novice ayant suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

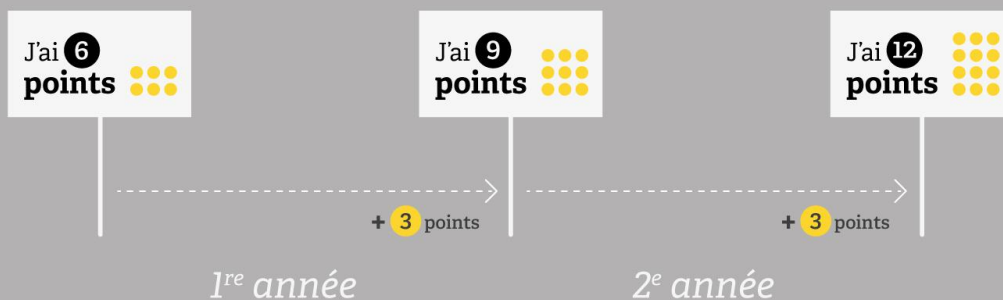
COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS la formation post permis



AVEC la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

HEBERGEMENT

GÎTE ET CHAMBRES D'HÔTES

« JACAMBRA »

A LEDENON

04.66.37.23.93

06.79.25.79.74

LE MIRACLE

A LEDENON

04.66.37.04.32

MAISON D'HÔTE

A LEDENON

06.77.12.12.42

06.07.86.59.97

CHAMBRES D'HÔTES L'HORTENSIA

A LEDENON

06.74.57.62.66

v_bertolotti@orange.fr

LE MONITEUR VOUS PREND LE MATIN AU LIEU DE RENDEZ-VOUS PREVU ET VOUS RACCOMPAGNE LE SOIR.

- *SI VOUS ETES HEBERGE DES LA VEILLE DU PREMIER JOUR DE STAGE PENSEZ A NOUS LE SIGNALER AFIN QUE L'ON VOUS RECUPERE AU MATIN DE L'ENTREE EN STAGE.*
- *JOUR EXAMEN : LE MONITEUR VOUS RECUPERE AFIN DE VOUS EMMENER AU CENTRE D'EXAMEN.*

LE CERLE NE PREVOIT PAS DE TRANSPORT APRES L'EXAMEN PASSE